

## RENTRÉE SCOLAIRE

Une nouvelle année scolaire qui commence ! Comme il faut conserver nos bonnes habitudes, nous ferons de notre mieux, encore cette année, afin de vous tenir informés des aspects de l'école grâce à notre Info-parents. Le courriel sera très utilisé pour communiquer avec vous, n'oubliez pas de nous fournir une adresse valide (si possible) afin de pouvoir vous envoyer toutes les informations importantes ainsi que les bulletins scolaires.

## SOIRÉE D'INFORMATIONS AUX PARENTS - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le mardi 11 septembre prochain aura lieu notre assemblée générale ainsi que la première rencontre parents/enseignants. Voici l'horaire de la soirée :

18 h 00 à 19 h 00 : 3<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année

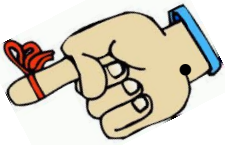
19 h 00 à 19 h 30 : Assemblée générale

19 h 30 à 20 h 30 : 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année

**N.B :** Nous vous attendons pour 18h00, il est très important d'être présent à l'assemblée générale car 2 membres du conseil d'établissement devront être élus.

## PETITS RAPPELS

- **Autonomie :** Le mois de septembre est le mois où nos petits s'adaptent peu à peu à la routine qu'exige l'école. Nous demandons aux parents de ne plus reconduire les enfants jusqu'aux classes et de ne pas circuler dans la cour d'école dans le but de les rendre vraiment autonomes.



• **Retards :** La ponctualité est une valeur importante dans notre maison d'éducation. Vous êtes responsables de l'assiduité de votre enfant. Lorsque votre enfant arrive en retard, il vit beaucoup de stress puisqu'il manque une partie du cours et que son arrivée en classe dérange les autres. Les retards ont aussi pour effet de diminuer la motivation du jeune qui comprend que « ce n'est pas important l'école ». Évitions de lui faire ce message sous-entendu et exigeons-nous une ponctualité exemplaire. Nous sommes des modèles pour nos enfants.

- **Heures d'ouverture de la cour d'école :** Ce message s'adresse aux parents de nos élèves marcheurs. Un petit rappel pour vous aviser que la cour d'école est accessible seulement à partir de **8h15 le matin** et de **13h10 pour la période du dîner**. Il est très important de respecter ces heures car une surveillance accompagne ce processus.



- **Arrivée à l'école :** Si vous venez reconduire votre enfant à l'école, vous le laissez du côté du stationnement de l'église. Ensuite, votre enfant se dirige directement dans la cour quel que soit la température. Il est donc interdit de laisser votre enfant dans l'entrée principale de l'école. Le seul cas où l'enfant doit passer par la porte principale de l'école est lorsqu'il est exceptionnellement en retard. Il doit

aller se présenter au secrétariat pour prendre un billet d'accès à sa classe. Merci de nous aider à assurer la sécurité et le bon ordre dans notre belle école.

- **La sortie des élèves** : Tous les élèves sortent par la porte arrière de l'école. Il est important de respecter les aires de débarquement des autobus. C'est une question de sécurité.

### TENUE VESTIMENTAIRE : L'AUTOMNE ET SES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les journées d'octobre sont parfois un peu plus fraîches et exigent une petite attention particulière de votre part afin que vos enfants soient convenablement vêtus. Nous conseillons les multicouches afin de pallier aux écarts de température qui accompagnent cette merveilleuse saison.

### SERVICE DE GARDE

**Journées pédagogiques** : Saviez-vous que tous les élèves de l'école peuvent avoir accès au Service de garde lors des journées pédagogiques ? Durant ces journées, le service s'adresse :

- aux élèves qui fréquentent déjà le Service de garde ;
- aux élèves qui sont au service des dîneurs et qui ne fréquentent pas le Service de garde ;
- aux élèves qui dînent à la maison et qui ne fréquentent pas le service de garde.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec madame Hélène Durand au 450 645-2348 poste 6.

### DATES À RETENIR (ÉTAPES - BULLETINS)

1<sup>re</sup> communication : 12 octobre 2018

1<sup>re</sup> étape : 30 août au 21 novembre 2018 (remise du 1<sup>er</sup> bulletin le 20 novembre 2018)

2<sup>e</sup> étape : 22 novembre 2018 au 1 mars 2019 (remise du 2<sup>e</sup> bulletin le 1 mars 2019)

3<sup>e</sup> étape : 2 mars au 21 juin 2019 (remise du dernier bulletin le 21 juin 2019)

### MAISON DES ENFANTS DE VARENNES

Encore une fois cette année, l'organisme La Maison des enfants de Varennes offre à nos élèves son service de courrier. Une très belle initiative qui permet à nos élèves de s'exprimer librement tout en sachant qu'un adulte prendra la peine de lui répondre par écrit.



# DATES IMPORTANTES

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
3 Congé pour tous	4	5	6  <b>COMMENCE TA JOURNÉE PAR UN SOURIRE</b>	7
10	11 Assemblée générale de parents/ Rencontre enseignants	12	13	14
17	18	19	20	21 Journée pédagogique
24	25 Première rencontre du CE 2018-2019	26	27	28 Validation de l'effectif scolaire (La présence des enfants est très importante)

Michel Langis  
Directeur